



Visa long sejour afin de nous marrier

Par **zarate**, le **16/01/2014 à 11:53**

BonJour ,rnMona ami est tunisien rnsn visa est de court sejour cela fait 2 ans que nous nous connaissons rncomment faire pour quil obtienne un visa plus long afin que nous nous marrions en toute légalité.rnMerci .

Par **aguesseau**, le **16/01/2014 à 13:21**

bjr,rnil doit s'adresser au consulat de france.rnmais cela n'est pas nécessaire pour vous marier mais sera obligatoire pour obtenir automatiquement une carte VPF conjoint de français (si vous êtes français).rncdt